

Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable vague et incohérent

Le projet qu'on veut nous imposer **ne correspond pas à l'identité de FONDETTES**. Il traduit la soumission de notre équipe municipale à l'actuelle direction de Tour(s)plus. Comment écrire, dans l'orientation n°1, que l'identité de FONDETTES s'est forgée sur l'histoire communale et, dans l'orientation n°3, que nous allons devenir **un pôle relais de l'agglomération !**

Nous n'avons pas vocation à être asservis mais, bien au contraire, à offrir une alternative où la douceur de vie n'est pas un vain mot.

Le Programme Local de l'Habitat de Tour(s)plus, pour la période 2011-2016, impose à Fondettes la construction de 95 logements neufs par an, ce qui n'est pas sans conséquence.

Où parle-t-on des équipements à prévoir pour ne pas se retrouver à terme dans une « impasse sociale et urbaine » ? Plus précisément, à partir de **quand et où faudra-t-il ouvrir une nouvelle crèche, offrir de nouvelles capacités scolaires, compléter les installations sportives et culturelles** pour qu'elles s'intègrent le mieux possible à l'existant ?

Il n'est pas fait mention également des grands travaux à prévoir dès aujourd'hui sur les réseaux, pour **éviter les problèmes induits par l'extension urbaine?**

Enfin, orientation n°4, comment « favoriser la présence d'activités économiques compatibles avec l'habitat » et « organiser le développement d'un site d'activités économiques d'agglomération » quand le projet de Zone d'Aménagement Différé (ZAD) à la Haute Limouillère est au point mort et **l'avenir du centre LECLERC figé pour des raisons dogmatiques ?**

La simple énumération d'idées générales et séduisantes n'a jamais fait un projet. La traduction du PLH donne 2500 habitants supplémentaires dans 10 ans et nous serons vraisemblablement 16000 dans 20 ou 25 ans. C'est aujourd'hui qu'il faut prévoir. Après, il sera trop tard.

Un Projet plein de contradictions

Il est difficile d'élaborer un tel travail sans mener une réflexion à long terme, ni avancer des idées structurantes. **Mettre bout à bout les derniers slogans à la mode ne fait pas un projet d'urbanisme.** Tout simplement parce que certains d'entre eux sont contradictoires.



Un local industriel en construction?
Non, des logements sociaux!

Vouloir « **préserver et valoriser le patrimoine bâti** » de FONDETTES (orientation n°1) est incontournable quand on a l'honneur d'appartenir au patrimoine mondial de l'UNESCO. Alors comment « **promouvoir des formes urbaines et architecturales innovantes** », simultanément dans l'orientation n°3 ? Curieusement, dans sa communication, la municipalité n'utilise plus les photographies des cubes de la rue Alfred de Musset mais celles des bâtiments plus conventionnels situés derrière ! L'équipe municipale en aurait-elle déjà honte ?

« Renforcer l'identité urbaine de la ville et de ses différents quartiers », comme cela est annoncé dans l'orientation n°1, s'oppose à la « création des espaces verts et des espaces publics ouverts sur la ville » prêchée dans l'orientation n°5. A l'heure où les grandes citées urbaines comme ST PIERRE des CORPS font marche arrière et requalifient certains de leurs quartiers en introduisant de la verdure autour d'immeubles restaurés, **la densification à outrance déjà initiée sur FONDETTES paraît anachronique.**

C'est bien en termes d'urbanisme que se concentrent les contradictions. La construction de logements sociaux, dont le principe fait l'unanimité, ne doit cependant pas être entreprise à la périphérie de l'enveloppe urbaine. **Le projet de construction de logements collectifs des Deux Croix n'est donc pas compatible avec l'orientation n°3 du PADD :** « favoriser l'accueil de populations dans l'enveloppe urbaine et en particulier dans le centre-ville ».

Dès lors, comment croire à la valeur de ce PADD dont se gargarise pourtant la municipalité ? Non seulement **il ne nous donne pas une véritable vision de l'avenir de FONDETTES** mais il ouvre, en plus, une porte béante à tout et n'importe quoi. Cela est inacceptable dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme.

Les grandes lacunes de ce projet

Par définition, le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** est le projet politique du Plan Local d'Urbanisme. Devons-nous en déduire que **ses lacunes sont le reflet d'un vide conceptuel** ou du manque de volonté pour s'attaquer aux problèmes de fond ?

La possibilité de créer une **Zone d'Action Concertée** pour l'aménagement du nouveau périmètre de centralité n'a été abordée qu'au cours du débat en Conseil Municipal, après la présentation publique du PADD ! **Qu'ont fait alors nos élus pendant 2 ans**, avec le cabinet d'urbanisme titulaire du contrat d'assistance pour l'élaboration du PLU ?

L'oubli du Centre Technique Municipal dans la réflexion est également affligeant, d'autant que l'étude séparée de son implantation coûtera plus de 20 000 € supplémentaires. Nous rejoignons volontiers l'avis du groupe des « indépendants » sur le sujet. **Ce service fondamental de la vie communale est un élément incontournable du PADD**, par ses contraintes économiques et environnementales.

Les grands absents de ce projet sont les personnes âgées. Que d'intentions bienveillantes n'avons-nous pas entendues de la part de l'actuelle municipalité ? Où sont les projets concrets aujourd'hui, pour accueillir les personnes qui ne peuvent plus ou ne désirent plus rester seules ? FONDETTES pourrait s'enorgueillir de s'équiper d'un **foyer logement**.



Le rond-point des Cochardières devrait être le point de départ de l'indispensable liaison Fonduffes –Luynes, grande absente des projets.

Enfin, vouloir faire de FONDETTES « **une ville reliée** » au sein de l'agglomération sans intégrer le projet de « **liaison nord** », vers LUYNES et PERNAY, est un non-sens sur les plans urbain et économique. Compte tenu des difficultés du dossier, seule une grande impulsion locale soutenue par une véritable volonté politique permettra sa réalisation.

Cette liste n'est pas exhaustive. **L'incompétence et la légèreté avec lesquelles ce projet a été conduit sont choquantes.** Sans doute est-ce le style de la majorité municipale, si nous nous référons aux déclarations du groupe des « indépendants ». « **Vivre à Fonduffes** » souhaite sincèrement qu'ils aillent au bout de leurs convictions, en s'opposant à ce projet.

Mise au point

Éclairage public : circulez, il n'y a plus rien à voir !

Voilà, l'affaire est close, Fonduffes ne sera plus éclairée entre 1h et 5h en semaine. Dans le dernier bulletin municipal, **le Maire prétend que « la réduction de l'éclairage public dont l'expérimentation a été concluante a reçu un accueil favorable » !**

Lorsqu'on constate le faible nombre de personnes ayant réagi, et pas toutes favorablement, et l'absence d'étude technique objective, il est permis de douter de la sincérité de cette déclaration.

Le reste du temps, l'éclairage continue de consommer de l'énergie. **Des solutions techniques innovantes existent mais la municipalité reste sourde à nos suggestions.**

(voir notre site internet vivreafondettes.fr rubrique archives)



Des solutions techniques modernes existent pour diminuer la consommation électrique tout en maintenant le service public

Un scandale architectural de plus à Fondettes!



Un local à poubelles multicolore et des toilettes publiques accolés à une maison du 15^{ème} siècle.
Un scandale architectural de plus à Fondettes!

Les personnes soucieuses de leur environnement, et en particulier les amoureux des vieilles pierres, sont scandalisés par la nouvelle initiative de notre municipalité qui semble avoir décidé de dénaturer définitivement Fondettes.

Après des constructions disgracieuses autorisées dans notre paysage, nos élus ont décidé d'accoler à la vieille maison de l'Aubrière un local « contemporain multicolore » destiné à abriter un local à poubelles, des rangements et des toilettes publiques !

Cette maison, dont la construction remonte au 15^{ème} siècle, a été rénovée en 1985 par la municipalité dirigée par Jean-Roux. Depuis, elle abrite les activités d'associations.

La place ne manquait pourtant pas pour ériger ce local indispensable à la vie de notre marché et dont le principe avait été retenu par la précédente municipalité.

La piscine passe à la trappe ?

Dans notre dernière lettre, nous demandions à la municipalité où en était son projet de piscine.

La réponse est venue du Président de l'agglomération lors de la cérémonie des vœux de Saint Cyr le 6 janvier 2012. Il a promis les **rénovations des piscines de Luynes et de Saint Cyr** mais, **plus rien sur Fondettes !**

Le même, lors des vœux du 8 janvier 2010 à Fondettes, avait pourtant confirmé la construction de notre piscine.

Dans le département, Fondettes risque bien de rester la seule commune de plus de 10000 habitants sans piscine, **malgré les promesses de campagne de l'équipe municipale**

(Voir notre site Internet vivreafondettes.fr rubrique archives)

De toute évidence, les Maires des communes voisines font preuve d'une bien plus grande pugnacité que le nôtre et nos enfants continueront à apprendre à nager ailleurs !



Fondettes, la seule commune d'Indre-et-Loire de plus de 10 000 habitants sans piscine!

**Vous voulez participer à la construction du Fondettes de demain?
Contactez-nous où rejoignez-nous**

J'adhère à l'association « **Vivre à Fondettes** »

PrénomNomTél.....

Adresse.....

Email.....

Ci-joint un chèque de 15€ (20€ par couple ou 5€ moins de 25 ans) à l'ordre de « **Vivre à Fondettes** » adressé au trésorier :

Daniel BOYER -10, rue Maryse Bastié - 37230 Fondettes

Association loi 1901 déclarée sous le n° w372001759
Siège social : chez Jacques GAILLARD – 2 rue Jean Monnet – 37230 FONDETTES
Site Internet : www.vivreafondettes.fr – email : vivreafondettes@gmail.com